Image not found or type unknown

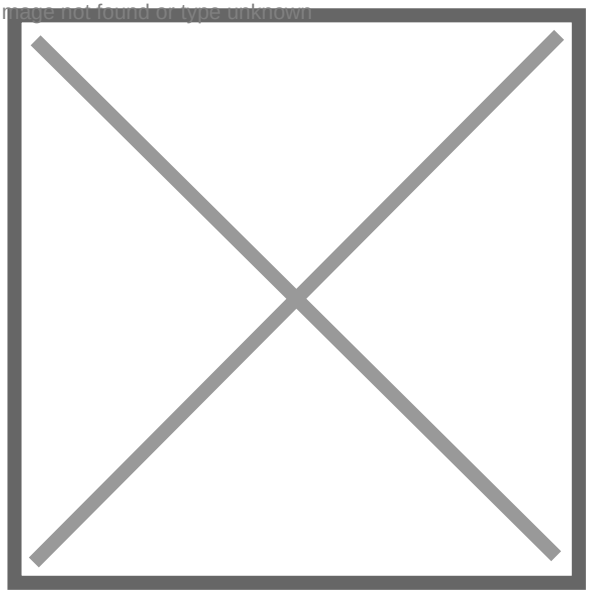

Le droit des grands parents envers leurs petits enfants

Par **parkan**, le **19/04/2008** à **08:00**

Bonjour
Je fais des recherches pour mes parents, qui sont tristes de ne pas avoir de relations avec leurs petits enfants.

Ma soeur, habitant à plus de 1000 km de ses parents, est aujourd'hui en conflit avec ses derniers.

[s]Deux petits enfants sont privés de relation avec leurs grands parents [/s](et cas inverse), car elle refuse de faire le nécessaire, pour qu'ils passent des vacances avec leur Papy et Mamy.

Que faire ?
N'ont ils pas le droit d'héberger leurs petits enfants ?
Y a t'il un minimum de jours autorisés ?
Merci pour votre réponse.

Par **jeetendra**, le **19/04/2008** à **11:18**

bonjour, les grands parents ont droit à voir leurs petits enfants, à les heberger, qu'ils fassent la demande de droit de visite et d'hebergement au juge aux affaires familiales competent, cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés